



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-03403**

DE : **MME SGRO (HUMBER RIVER-BLACK CREEK)**

DATE : **LE 10 AVRIL 2019**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L'HONORABLE RALPH GOODALE, C.P., DÉPUTÉ**

Réponse du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

La sécurité publique

TRADUCTION

RÉPONSE

Le gouvernement du Canada est conscient des conséquences de la violence dans les collectivités canadiennes et il est engagé à assurer la sécurité des Canadiens, tout en sauvegardant leurs valeurs, leurs droits et leur liberté. Les Canadiens ont le droit d'être libres de pratiquer leur foi et leur culture sans crainte. Préserver une société inclusive et sûre nécessite un travail et une vigilance constants. C'est la raison pour laquelle le gouvernement du Canada aide les collectivités à mettre en œuvre des mesures de protection contre les crimes motivés par la haine par le biais du Programme de financement des projets d'infrastructure de sécurité (PFPIS).

Le PFPIS appuie la mise en œuvre d'initiatives qui visent à aider les communautés ayant manifestement été victimes de crimes motivés par la haine en rehaussant leur infrastructure de sécurité. Le PFPIS fournit une aide financière pour l'amélioration de l'infrastructure de sécurité des institutions risquant d'être victimes de crimes motivés par la haine. Il s'adresse aux centres communautaires, aux établissements d'enseignement reconnus par leur province ou territoire et aux lieux de culte privés et à but non lucratif.

Le PFPIS a été créé en 2007 en réponse aux préoccupations soulevées par un certain nombre de communautés partout au Canada au sujet de leur vulnérabilité à l'égard des crimes motivés par la haine. Depuis sa création, le PFPIS a fourni un financement de plus de 10 millions de dollars à 324 communautés du Canada.

La liste des dépenses éligibles au titre du PFPIS a été élargie pour inclure jusqu'à 10 000 \$ pour la formation de base du personnel et d'autres personnes, selon le cas, afin de réagir à un incident motivé par la haine.

La liste existante des mises à niveau de l'infrastructure physique inclura désormais des améliorations de la sécurité des portes, des fenêtres, des interphones et des systèmes de sonorisation, ainsi que des rénovations mineures visant à renforcer la sécurité. Ces modifications seront prises en compte dans la prochaine période d'application pour le PFPIS, qui sera lancée le 1^{er} juin 2019. Le Budget de 2019 prévoit un investissement supplémentaire de 2 millions de dollars par an à compter de l'exercice 2019-2020, ce qui double le financement initial du PFPIS et le porte à 4 millions de dollars par an jusqu'en 2021-2022.

C'est dans ce but que, dans le cadre de la *Stratégie nationale pour la prévention du crime* (SNPC), le gouvernement du Canada élabore et soutient des initiatives qui contribuent à la prévention et la réduction de la criminalité et de la violence au Canada, y compris les crimes motivés par la haine.

En outre, le Centre canadien d'engagement communautaire et de prévention de la violence (Centre canadien) a été mis sur pied en 2017 en vue de mener les efforts du gouvernement du Canada destinés à la lutte contre la radicalisation menant à la violence (LRV) sous toutes ses formes. Le Budget de 2016 avait affecté 35 millions de dollars sur cinq ans, et 10 millions de dollars par an de façon continue, pour l'établissement du Centre canadien et le financement des activités de la LRV partout au Canada. Les activités du Centre canadien comprennent la mise en œuvre de la *Stratégie nationale sur la lutte contre la radicalisation menant à la violence*, la promotion de la coordination et de la collaboration, le financement, la planification et la coordination de recherches, ainsi que le financement des initiatives qui visent à prévenir la radicalisation menant à la violence au Canada.

Le Fonds pour la résilience communautaire du Centre canadien finance un certain nombre d'initiatives dont le mandat est d'accroître nos connaissances sur les discours haineux et la radicalisation menant à la violence et d'améliorer nos interventions en la matière, surtout en ligne. Par exemple, mentionnons le projet Canada redirigé, de Moonshot CVE, qui vise à fournir un contenu positif et différent aux personnes vulnérables recherchant du matériel extrémiste ou terroriste violent en ligne, de même que le projet *Pushing Back Against Hate in Online Communities*, de MediaSmarts, dont le mandat est d'examiner les attitudes et les expériences de jeunes Canadiens à l'endroit des discours haineux et de la radicalisation menant à la violence qu'ils peuvent trouver en ligne.

Le Centre canadien investit également dans un certain nombre d'approches adoptées par des organismes multiples, afin de soutenir des interventions visant des personnes susceptibles de vivre une radicalisation menant à la violence.

Ces approches comprennent des partenariats communautaires, comme l'initiative Organization for the Prevention of Violence d'Edmonton et certaines initiatives axées sur l'application de la loi, notamment les initiatives Multiagency Early Risk Intervention Tables d'Ottawa et FOCUS (Furthering Our Community by Uniting Services) de Toronto. L'initiative FOCUS est une approche de collaboration axée sur le risque à l'égard de la sécurité et du bien-être communautaires; elle est menée par Centraide Toronto et le service de police de Toronto. Cette initiative vise à réduire le risque, les torts, la criminalité et la victimisation, ainsi qu'à accroître la résilience et le bien-être communautaires.